

asbi Certinergie Contrôle

Organisme de contrôle agréé

Exemplaire original

siège social : 57 rue Haute Vole, 4537 Verialne

N° de compte : BE570688 9789 1035

TVA: BE0536501654

Tel: 0800 82 171

Mail: Info@certinergle.be

Site internet : www.certinergie.be

Agent-visiteur : NIcolas Dumont de Chassart Date du contrôle : 22/12/2014 Références internes : 03/2014/11103/01

Procès-verbal de visite d'installation électrique domestique basse tension

Données de l'installation:

- Adresse de l'installation: Parc du bay bonnet 4/24 4620 Fléron
- Type de client: propriétaire
- Nom du client:
- Nom et prénom du responsable de l'exécution des travaux: Tombeux Philippe
- Numéro de TVA du responsable de l'exécution des travaux: BE0652.439.519
- Numéro, lieu et date d'émission de la carte d'identité du responsable de l'exécution des travaux: -
- Type de locaux de l'installation: unité d'habitation (appartement)
- Type de contrôle envisagé: examen de conformité (Art. 270) mise en service

Données raccordement

- Nom du GRD: TECTEO RESA (opérateur GRD) Code EAN: 541456700000325754
- Numéro de compteur: 5816487 Index jour: 01861.5 Index nuit: -
- Type de raccordement: souterrain
- Cáble d'alimentation du tableau principal: VVB 4 x 10 mm²
- Tension nominale de service: 3x400V + N AC
- Courant nominal de la protection de branchement: 20A

Contrôle du système de mise à la terre

- Les fondations datent: d'avant le 1/10/1981
- Type de prise de terre: piquets
- Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω): 4.8
- Test de continuité des llaisons équipotentielles, des conducteurs de protection, des contacts de terre avec la prise de terre et des appareils de classe 1 à poste fixe: conduant
- Conformité des liaisons équipotentielles: OK
- Le contrôle boucles de défaut: conduant

Tableau et installation électrique

- Conformité schémas unifiliaires et de position: OK
- Nombre de tableau: 2
- Nombre de circuits: 9
- Eclairage / machines: OK
- Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s): Oui
- Racoordements: OK
- Contrôle visuel: OK
- DPCDR de tête: ID;40A;300mA;type A;test OK
- DPCDR locaux humides: ID;40A;30mA;type A;test OK
- Résistance minimale mesurée d'isolement de l'Installation (MΩ): 5.5
- Mesures de protection contre les contacts directs: OK
- Mesures de protection contre les contact indirects: OK

Liste des annexes

- Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation
- Plan(s) de position de l'installation

Liste des infractions

Néant

Référence: 03/2014/11103/01

gemarques

Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Conclusion

L'examen a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles. A la date du présent procès-verbal,

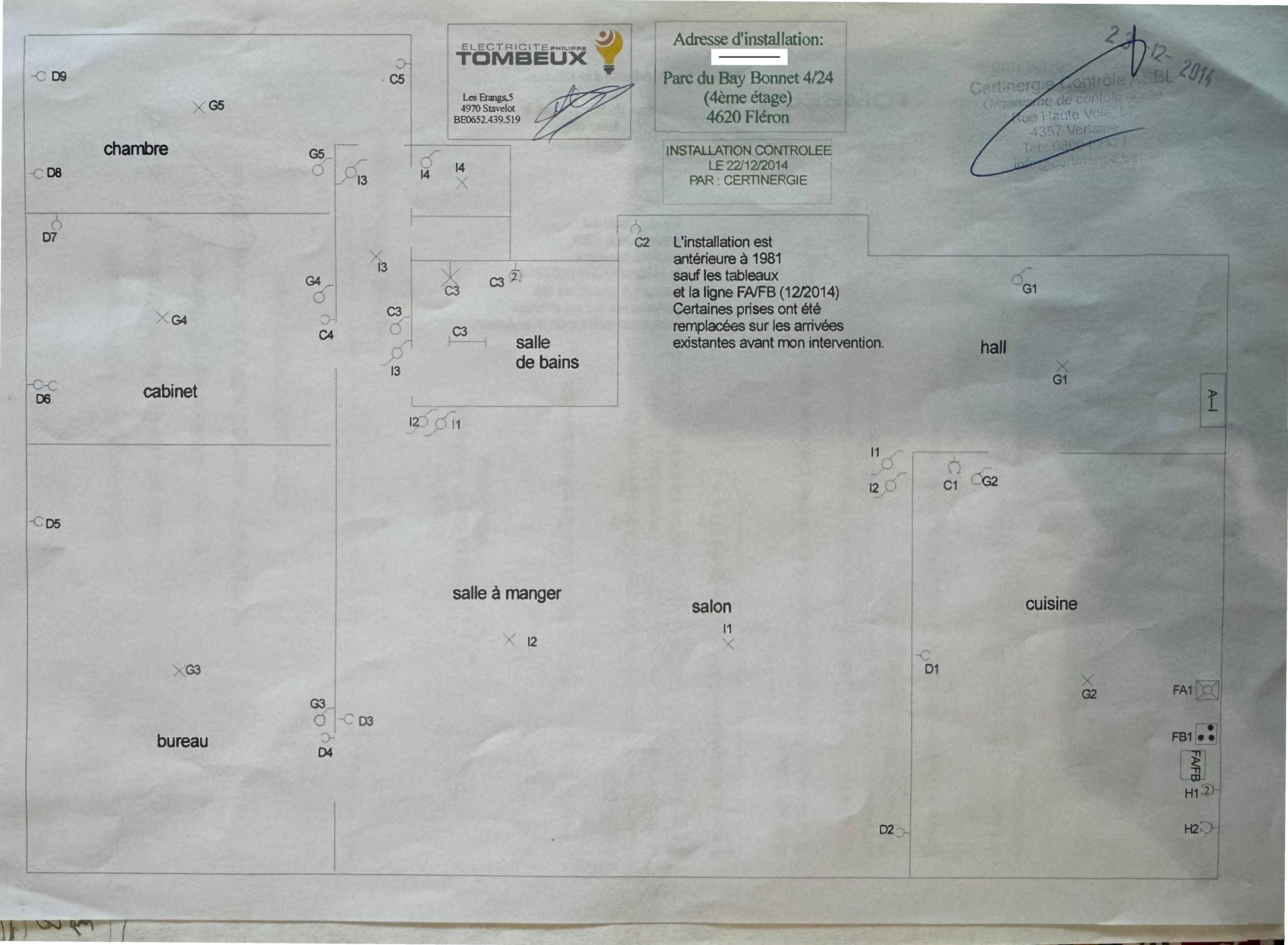
L'Installation électrique est conforme au RGIE. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur Un plombage en amont et en avail du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation

Signature de l'agent

The Control

Signature du responsable de l'exécution des travaux

Référence: 03/2014/11103/01



PRISE DE TERRE (piquets? existante) (immeuble)

TENSION DE SERVICE 3x400volts+N



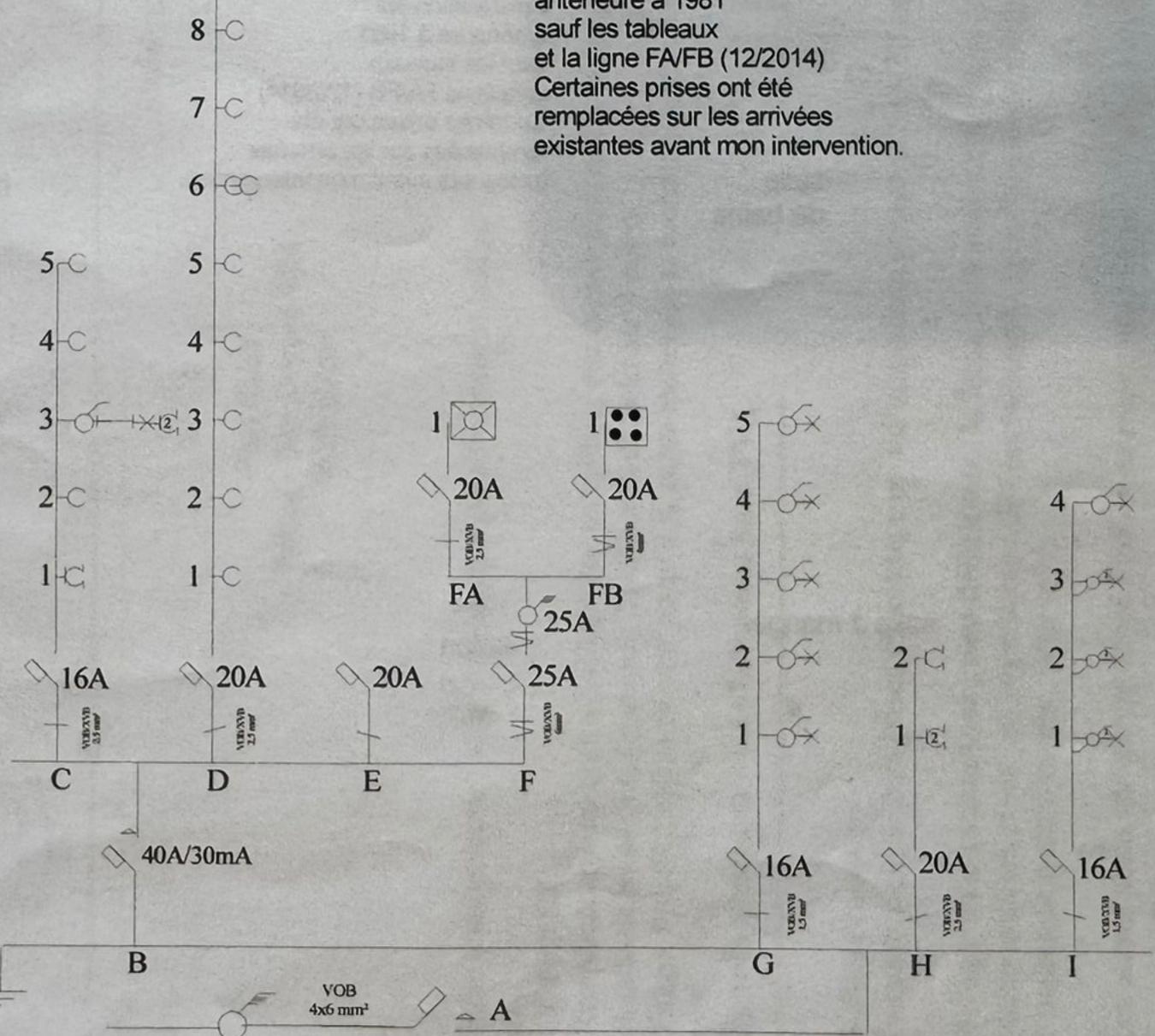
9,0

Adresse d'installation:

Parc du Bay Bonnet 4/ 4ème étage 4960 Fléron

INSTALLATION CONTROLEE PAR CERTINERGIE LE 22/12/2014

L'installation est antérieure à 1981 sauf les tableaux et la ligne FA/FB (12/2014) Certaines prises ont été



40A/300mA